



Bordereau
de
versement

Taxe d'apprentissage & contribution supplémentaire à l'apprentissage 2017

Entreprises de 250 salariés et plus - Métropole et DOM (Salaires 2016)



Simple
Sûr
Rapide

DÉCLAREZ ET PAYEZ EN LIGNE...

1 JE ME CONNECTE sur le portail de services
eServices.agesfos-pme.com

2 JE COMPLÈTE mon bordereau en ligne

3 JE SÉLECTIONNE un moyen de paiement

 Prélèvement |  CB |  Virement

4 JE REÇOIS par e-mail

 Mon Justificatif de déclaration





Taxe d'apprentissage

Entreprises de 250 salariés et plus - Métropole et DOM (Salaires 2016)

Référence traitement : _____

MJE MJC GC APP STG RVT VIR

N° Client : _____ Réf. : _____

N° CAB. : _____ GRP : _____

VOTRE ENTREPRISE (à compléter ou modifier)

N° SIRET : _____ Code NAF/APE : _____
(Siège social)

Contact : _____

Courriel : _____

Téléphone : _____ N° CCN : _____

A. DÉCLARATION DES EFFECTIFS ET CALCUL DE LA TAXE D'APPRENTISSAGE (à compléter)

Effectif annuel moyen (ETP) de l'entreprise au 31/12/2016 : _____ , **EM**

Effectif annuel moyen (ETP) des salariés en alternance/VIE/CIFRE au 31/12/2016 : _____ , **AL**

Calcul du ratio des alternants, VIE et CIFRE/salariés (AL/EM x 100 = **RA** en %) : _____ , **RA**

Nombre d'apprentis en 2016 : _____ dont apprentis présents au 31/12/2016 : _____

Calcul de la Taxe Brute d'apprentissage

Masse Salariale (Métropole + DOM)

selon DADS N4DS au 31/12/2016 - Base brute Sécurité Sociale

MS = _____ , **00 €**

MS x **0,68 %** = _____ , **€**

Calcul de la Contribution Supplémentaire à l'Apprentissage (CSA)

Si votre entreprise n'est pas assujettie à la CSA, cochez ici :

2016	Effectif (ETP) :	Apprentis	+	Professionnalisation	=	Total	T1	VIE	CIFRE
	Nombre contrats :	Apprentis		Professionnalisation				VIE	CIFRE

2015	Effectif (ETP) :	Apprentis	+	Professionnalisation	=	Total	T2	VIE	CIFRE
	Nombre contrats :	Apprentis		Professionnalisation				VIE	CIFRE

CSA **MS** * = _____ € x 0,05 % 0,20 % 0,60 % = _____ , **€**

*Montant identique à **MS** sauf cas particuliers : entreprises de travail temporaire, etc. (voir notice jointe)

(Voir tableau des taux au verso et notice jointe)

Déductions hors quota à appliquer

*Joindre les justificatifs, voir notice

FRAIS DE STAGE DE FORMATION INITIALE*		DONS EN NATURE*		TOTAL DES DÉDUCTIONS	DE
Catégorie A (Niveaux 5-4-3)	jours x 25 € = a				
Catégorie B (Niveaux 2-1)	jours x 36 € = b				
*Déduction D1 plafonnée à 3% de la taxe brute TB		Total : a + b = D1 *			

Créance alternance déductible (voir tableau des taux au verso et notice jointe)

D3 _____ , **€**

CACHET DE L'ENTREPRISE

Nous soussignés, certifions l'exactitude des informations déclarées.

Signature : _____

Nom et qualité du signataire : _____

Fait à : _____ Le / / 2017

Reçu libératoire en ligne, renseignez votre courriel : _____



RÈGLEMENT À AGEFOS PME

TB + CS - DE - CA = _____ , **€**

Règlement à l'ordre d'AGEFOS PME :

Chèque n° _____ Banque _____



Adresse retour : AGEFOS PME - TSA 91655 - 91765 PALAISEAU Cedex

contribution supplémentaire à l'apprentissage 2017



B. APPRENTIS : VERSEMENTS AU(X) CFA D'ACCUEIL

Si vous avez d'autres apprentis, joignez une liste complémentaire et cochez ici

Au 31/12/2016, votre entreprise emploie un/des apprenti(s). Veuillez renseigner le tableau ci-dessous et joindre la (les) copie(s) du (des) contrat(s) d'apprentissage.

Apprenti(e) 1

Nom et Prénom(s)	Début de Contrat	Fin de Contrat
	J J M M A A	J J M M A A
N° UAI	Nom et adresse complète du CFA	
	
Intitulé du diplôme	Libellé de la formation	

Apprenti(e) 2

Nom et Prénom(s)	Début de Contrat	Fin de Contrat
	J J M M A A	J J M M A A
N° UAI	Nom et adresse complète du CFA	
	
Intitulé du diplôme	Libellé de la formation	

Apprenti(e) 3

Nom et Prénom(s)	Début de Contrat	Fin de Contrat
	J J M M A A	J J M M A A
N° UAI	Nom et adresse complète du CFA	
	
Intitulé du diplôme	Libellé de la formation	

Apprenti(e) 4

Nom et Prénom(s)	Début de Contrat	Fin de Contrat
	J J M M A A	J J M M A A
N° UAI	Nom et adresse complète du CFA	
	
Intitulé du diplôme	Libellé de la formation	

Apprenti(e) 5

Nom et Prénom(s)	Début de Contrat	Fin de Contrat
	J J M M A A	J J M M A A
N° UAI	Nom et adresse complète du CFA	
	
Intitulé du diplôme	Libellé de la formation	

Apprenti(e) 6

Nom et Prénom(s)	Début de Contrat	Fin de Contrat
	J J M M A A	J J M M A A
N° UAI	Nom et adresse complète du CFA	
	
Intitulé du diplôme	Libellé de la formation	

Le renseignement des rubriques Diplôme + Formation est obligatoire pour garantir le reversement des fonds au bon destinataire.

C. REVERSEMENTS DEMANDÉS

Si vous avez d'autres reversements, joignez une liste complémentaire et cochez ici

	N° UAI	Nom et adresse complète de l'établissement	Catégorie(s)	Montant ou %
E 1				
E 2				
E 3				
E 4				

Une adresse correctement libellée garantit le reversement des fonds au bon destinataire.

En pratique

- 1 Remplissez le bordereau en vous aidant de la notice jointe
- 2 Etablissez votre chèque à l'ordre d'AGEFOS PME
- 3 Joignez tous les justificatifs demandés (contrats d'apprentissage, conventions de stage, etc.)
- 4 Retournez vos documents avec votre chèque à l'adresse ci-contre :



AGEFOS PME
TSA 91655

→ 91765 PALAISEAU Cedex

des Questions ?

Nos conseillers à votre écoute

CSA Contribution supplémentaire à l'apprentissage

→ Si votre taux d'alternance est supérieur ou égal à 5% vous n'êtes pas soumis à la CSA.

• Calcul du taux d'alternance : $RA = AL \text{ divisé par } EM \times 100$

EM Effectif annuel moyen de l'entreprise au 31/12/2016

AL Effectif moyen des alternants en contrats d'insertion professionnelle (Contrats d'apprentissage, de professionnalisation, VIE, CIFRE)

RA Ratio d'alternants dans l'entreprise (% exprimant le rapport entre **AL** et **EM** de l'entreprise)

• Aucune Contribution supplémentaire à l'apprentissage (CSA) n'est à verser si :

- ▶ **RA** supérieur ou égal à 5 %
- ▶ **T1** supérieur ou égal à 3 % de **EM** et progression d'au moins 10 % de **T1** par rapport à **T2**
- ▶ **T1** supérieur ou égal à 3 % de **EM** et si l'entreprise relève d'une branche couverte par un accord prévoyant au titre de l'année une progression d'au moins 10 % du nombre de salariés en contrat d'apprentissage et de professionnalisation et justifie, par rapport à l'année précédente, que la progression est atteinte. (Joindre le justificatif de l'accord de branche)

→ Si votre taux d'alternance est inférieur à 5% vous êtes redevable de la CSA.

Taux à appliquer en Métropole et dans les DOM en fonction de la taille de votre entreprise

MÉTROPOLÉ / DOM	Taille de l'entreprise	Pourcentage de salariés en alternance, VIE ou CIFRE	Taux de la CSA à compter de 2017 (rémunérations 2016)
250 salariés et +		Moins de 1 % (entreprises de 2 000 salariés et plus)	0,60 %
		Moins de 1 % (entreprises de moins de 2 000 salariés)	0,40 %
		De 1 % à moins de 2 %	0,20 %
		De 2 % à moins de 3 %	0,10 %
		De 3 % à moins de 5 %	0,05 %
		A partir de 5 %	Pas de CSA à payer
		Au-delà de 5 %	Créance alternance déductible (voir conditions ci-après)

Cochez le taux de CSA correspondant à votre situation dans le cadre **A** (rubrique **CSA**) et multipliez-le par votre masse salariale pour déterminer le montant de CSA à payer.

→ Si votre taux d'alternance est supérieur à 5% vous bénéficiez d'une créance déductible de votre taxe d'apprentissage.

• Créance alternance à déduire

Si **RA** est supérieur à 5 %, vous pouvez déduire la créance associée dans la case **D3** du cadre **A**. (Voir notice)

Les entreprises de 250 salariés et plus, dont l'effectif annuel moyen en alternance **dépasse le seuil d'effectif de 5 %** bénéficient d'une créance égale au pourcentage de l'effectif qui dépasse ledit seuil, retenu dans la limite de 2 points, multiplié par l'effectif annuel moyen de l'entreprise de l'année et divisé par 100 puis multiplié par le montant de 400 euros.

Exemple : Pour une entreprise de 300 salariés dont le taux de l'alternance serait de 6,5 %. Le % d'alternants retenu sera 1,5 %. La créance s'éleva donc à : $[(1,5 \times 300) / 100] \times 400 \text{ €}$, soit $(450 / 100) \times 400 \text{ €}$, soit $4,5 \times 400 = 1 800 \text{ €}$.

• Calcul de la créance alternance

Si **RA** est supérieur à 5 %, vous bénéficiez d'une créance alternance déductible de votre taxe d'apprentissage.

$$\begin{array}{c} \% \text{ au-dessus du seuil de } 5\% \\ \text{dans la limite de } 7\% \end{array} \times \text{EM} \times 400 \text{ €} = \text{Montant de la créance alternance}, 00 \text{ €}$$

Reportez, le cas échéant, le montant déterminé dans la case **D3** « Créance alternance » de la rubrique déductions à appliquer.



Les informations au titre du questionnaire au recto sont une obligation légale. Le défaut de réponse entraîne l'incapacité pour AGEFOS PME d'exercer la mission que lui a confiée l'entreprise. Ces informations nominatives sont exploitées exclusivement par AGEFOS PME et ses partenaires institutionnels. Le droit d'accès et de rectification prévu par la loi peut être exercé auprès d'AGEFOS PME en application de l'article 27 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 « Informatique et libertés ».

AGEFOS PME territoriale est délégataire agissant au nom et pour le compte du Fonds d'Assurance Formation des Salariés des Petites et Moyennes Entreprises. AGEFOS PME Siège national, sis 187 quai de Valmy 75010 PARIS - tél. : 01 44 90 46 46 - www.agefos-pme.com - Siret n° 301 761 987 00330 - code NAF 9499Z, Fonds d'assurance formation des salariés des petites et moyennes entreprises agréé par arrêté ministériel du 24.01.1973 modifié le 03.06.2016, et habilité à collecter la taxe d'apprentissage par arrêté du 04.06.2016.